

FORMATION POST-PERMIS

POURQUOI ? Renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome.

POUR QUI ? Les jeunes conducteurs entre le 6^{ème} et le 12^{ème} mois après l'obtention du permis et n'ayant pas commis d'infraction entraînant de retrait de points.

COMBIEN DE TEMPS ? 7 heures, sur une seule journée.

AVANTAGES ? Réduction de la période probatoire

12 points en 18 mois au lieu de 2 ans pour les conducteurs issus de la formation AAC

12 points en 2 ans au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation B classique

PROGRAMME DE FORMATION			
MATIN	Présentation de la formation → Présentation de la formation et des objectifs → Présentation du cadre réglementaire		
	Questionnaire d'auto-évaluation → Se connaître en tant que conducteur		
	Présentation du groupe → Confronter ses expériences au groupe		
	Debriefing de l'auto-évaluation → Approfondir sa réflexion sur l'expérience acquise		
	Perception des risques → Se positionner face au risque		
	Situations complexes → Comprendre et résoudre des situations complexes		
	APRES-MIDI	Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes → Construire et anticiper ses déplacements → Prendre conscience des influences du contexte → Prendre conscience des conséquences de ses décisions	
Choix de mobilité → Se connaître en tant qu'utilisateur de la route → Liens avec l'environnement → Modes de déplacement alternatif			
Bilan et engagement personnel			
Coût de la formation		HT 250,00	TVA 50,00€

***Tarif valable jusqu'au 31/12/2025**